

## REQUÊTE PRÉSENTÉE AU JUGE DES TUTELLES

### LE REQUÉRANT :

Il s'agit des personnes visées par l'article 430 du Code Civil : le(la) majeur(e) à protéger, conjoint, partenaire de PACS, concubin, parent, allié, personne entretenant avec le majeur des liens étroits et stables, personnes exerçant une mesure de protection juridique.

**Concernant l'habilitation familiale**, le conjoint, les ascendants, descendants, frères ou soeurs, partenaires d'un PACS ou concubin peuvent présenter la requête.

**NOM et Prénoms :**

né(e) le :

À :

Département :

domicile :

☎ :

lien de la personne à protéger avec le requérant :

### LE MAJEUR À PROTÉGER :

**NOM et Prénoms :**

**NOM DE JEUNE FILLE :**

né(e) le :

à :

Département :

domicile :

résidence

(Maison de Retraite ou Etablissement)

☎ :



**Si la personne est hospitalisée :**

Lieu :

Service :

**Situation de famille** :  célibataire  marié(e)  en concubinage  pacsé(e)  
 veuf(ve)  divorcé(e)  séparé(e)

**Nom du médecin traitant de la personne à protéger :**

**La personne visée ci-dessus, en raison d'une altération, médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté :**

a besoin d'une protection juridique temporaire (**SAUVEGARDE DE JUSTICE**)

sans être hors d'état d'agir elle-même, a besoin d'être conseillée ou contrôlée d'une manière continue dans les actes importants de la vie courante (**CURATELLE**)

est en état de percevoir seule ses revenus et d'assurer le règlement de ses dépenses (**curatelle simple**)

est dans l'impossibilité de percevoir seule ses revenus et d'assurer le règlement de ses dépenses (**curatelle renforcée, article 472 du Code Civil**)

se trouve dans l'impossibilité d'agir personnellement et a besoin d'être représentée d'une manière continue dans les actes de la vie courante (**TUTELLE**)

a besoin d'être représentée dans le cadre du fonctionnement du régime matrimonial (**HABILITATION ENTRE EPOUX**)

se trouve hors d'état d'exprimer sa volonté et a besoin d'être représentée par un proche de la famille (uniquement descendant, ascendant, frère ou soeur, concubin ou partenaire lié par un PACS) (**HABILITATION FAMILIALE**)

soit de manière ponctuelle pour accomplir un ou plusieurs actes particuliers (**habilitation spéciale**)

soit de manière continue et générale (**habilitation générale**)

**NB: l'habilitation familiale suppose l'adhésion ou l'absence d'opposition légitime des proches de la famille** →

*La mesure de protection doit-elle porter :*

- sur la personne (choix du lieu de vie, relations avec les tiers ...)*
- sur le patrimoine*
- sur la personne et le patrimoine*

***AVOCAT (éventuel) de la personne à protéger***

*Nom :* *Adresse :*

***NOTAIRE***

*Nom :* *Adresse :*

***Raisons concrètes pour lesquelles l'instauration d'une mesure de protection est demandée, en relation avec les événements récents, le comportement de l'intéressé(e)... :***

***En cas de demande d'habilitation familiale spéciale, exposez précisément les actes pour lesquels une habilitation est souhaitée:***



**La personne concernée est :**

- favorable à la demande
- opposée à la demande
- n'est pas informée de la demande, pour les raisons suivantes :

**La famille de la personne concernée est :**

- favorable à la demande
- opposée à la demande
- n'est pas informée de la demande

*Si la famille est opposée à la demande ou n'en est pas informée, vous pouvez exposer le contexte familial et les difficultés rencontrées :*

**Application éventuelle des dispositions des articles 217 ou 219 du Code Civil :**  
*le conjoint de la personne à protéger a-t-il sollicité ou envisage-t-il de solliciter une autorisation ponctuelle ou une habilitation générale pour la représenter ?*

- oui  non

**Existence d'un mandat de protection future :**

*Un mandat de protection future a-t-il été conclu par la personne à protéger ,*

- oui  non

*A-t-il été mis en oeuvre ?*

- oui  non

*Pour quelles raisons n'a-t-il pas été mis en oeuvre ?*



*La personne à protéger a-t-elle désigné un ou plusieurs personnes chargées d'exercer les fonctions de curateur ou de tuteur pour le cas où elle serait placée en curatelle ou en tutelle (article 448 du Code Civil)*

oui

non

*Préciser les identités de ces personnes :*

**PERSONNE(S) SUSCEPTIBLE(S) DE SE CHARGER DES FONCTIONS DE TUTEUR OU DE CURATEUR OU D'ÊTRE HABILITÉE A REPRÉSENTER LA PERSONNE A PROTÉGER:**

*NOM :*

*Prénoms :*

*né(e) le :*

*À :*

*Département :*

*Domicile :*

*☎ :*

*profession :*

*lien de parenté :*

*Toute personne souhaitant exercer les fonctions de tuteur ou curateur ou souhaitant être habilitée devra fournir un bulletin n°3 de son casier judiciaire pour justifier qu'elle ne fait pas l'objet d'une interdiction d'exercer les charges tutélaires*

**COMPOSITION DE LA FAMILLE DE LA PERSONNE À PROTÉGER :**

*Indiquer le nom et l'adresse de :*

*Son conjoint, son concubin ou de son partenaire avec lequel un pacte civil de solidarité a été conclu :*

✓



**Tribunal d'instance**

Espace Judiciaire Julie-Victoire Daubié  
Service des Tutelles Majeurs  
Place Jeanne d'Arc  
88000 EPINAL  
Téléphone : 03.54.59.18.00  
Fax : 03.54.59.18.25

**Ses enfants** (uniquement s'ils sont majeurs)

indiquer les noms, prénoms et adresses précises



**Ses parents :**

indiquer les noms, prénoms et adresses précises



**Ses frères et soeurs**

**si pas de frères et soeurs ses neveux et nièces**

indiquer les noms, prénoms et adresses précises



**SA SITUATION PERSONNELLE :**

La personne à protéger est-elle hospitalisée ou placée en maison de retraite ou dans tout autre établissement?

Si oui depuis combien de temps?

Est-elle locataire ou propriétaire de son logement?



**SA SITUATION PATRIMONIALE :**

**Revenus mensuels** : indiquer leur montant et leur nature :

**Patrimoine** : indiquer si la personne concernée est propriétaire de biens immobiliers en précisant leur nature (résidence principale, secondaire, bien en location...) :

- *véhicule (préciser la date de première mise en circulation) :*

- *comptes bancaires, comptes de placement et contrats d'assurance-vie:*

**Coordonnées de l'établissement bancaire ou financier dans lequel le compte courant et les comptes de placements sont domiciliés :**

**Nom et adresse de la personne détenant une procuration sur un ou plusieurs comptes (préciser la date de l'établissement de la procuration) :**

-

***Dettes à rembourser et/ ou emprunts en cours :***



*Existe-t-il des actes d'administration ou de disposition urgents à effectuer pendant la durée de la procédure ?*

*La nécessité d'effectuer ces actes est-elle à l'origine de la présente requête?*

**AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS :**

*Fait à  
Signature*

*Le*



## TOUTE REQUÊTE INCOMPLÈTE VOUS SERA RETOURNÉE

### Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT :

requête

copie intégrale de l'acte de naissance de la personne à protéger

copie intégrale de son livret de famille + copie carte d'identité

certificat médical d'un médecin agréé inscrit sur la liste établie par Monsieur le Procureur de la République (sous pli cacheté)

bulletin n°3 du casier judiciaire concernant toute personne souhaitant exercer les fonctions de tuteur ou curateur ou être habilitée (si la personne concernée n'est pas l'auteur de la présente requête, elle pourra faire parvenir ce document ultérieurement directement au greffe du juge des tutelles en précisant le dossier auquel il se rapporte. Ce document doit être demandé par la personne concernée. Il peut être demandé sur le site <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20> ou par courrier : Casier Judiciaire National 107 Rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3)

contrat de mariage (si existant)

en cas de demande d'habilitation familiale, toute pièce utile relative aux actes pour lesquels l'habilitation est envisagée (avis de valeur du bien immobilier, relevé de compte bancaire ou de contrat d'assurance-vie...)

autres (toutes pièces justifiant de la nécessité de mise sous protection et de l'urgence éventuelle de l'intervention)

**Pour tout renseignement sur les demandes de mise sous protection, vous pouvez contacter le service d'assistance aux tuteurs familiaux proposé par l'Association Tutélaire des Vosges : [contact@atvosges.fr](mailto:contact@atvosges.fr) et 03.29.69.68.93**